

le mag'

LA NORMANDIE CÉLÈBRE LA LIBERTÉ



ANNIVERSAIRE

DU D-DAY ET DE LA BATAILLE DE NORMANDIE

1944-2024





Magazine d'informations
Commune Les Monts d'Aunay
juin 2023



Contact :
communication@lesmontsdaunay.fr

Sommaire

ÉDITORIAL.....3

ÉNERGIE.....4

ENVIRONNEMENT.....5

TRAVAUX.....6-7

HISTOIRE.....8-9

SERVICE À LA POPULATION.....10

UJMA.....11

VIE LOCALE.....12

VIE ASSOCIATIVE.....13

TRUCS ET ASTUCES.....14

ZOOM SUR.....14

LIBRE EXPRESSION15



Le service fleurissement

Le service est géré par Charlotte Brionne qui a rejoint la commune en 2021. Elle est entourée de Quentin Pihan, Anthony Lebreton, Didier Craquelin et Daniel Ybert.

Pour fonctionner, le service dispose de deux tunnels, un chaud et un froid, ainsi qu'une serre ancienne.

Deux fois par an la commune change de couleurs !

Lorsque la fin d'année approche, l'équipe du fleurissement modifie les massifs et plante des jolies Pensées, Primevères ou encore Pâquerettes qui viendront fleurir les massifs des Monts d'Aunay. La plupart de ces plantes a été réalisée en semis ou micro-mottes fin juillet, et depuis, l'équipe du fleurissement les entretient chaque jour.

Un autre travail se fait en parallèle dans les serres de la commune : les boutures !

Géranium lierres, Pectranthus, sédum, Echeveria, Alternanthera et Anthémis sont en train de se développer pour le printemps de l'année prochaine. Ces boutures se font à partir de fin août et sont prélevées sur les pieds mères de la commune. Charlotte les a récupérées en ville, les sélectionnant avec soin, tout comme les plantes mises en jauge pour l'hiver (Alocasia, Hibiscus...).

Entre janvier et mars, l'équipe commencera à préparer les plantations de l'été 2024, avec comme objectif l'année prochaine de participer aux célébrations du 80ème anniversaire du débarquement en Normandie !

De grands projets en cours !

Le service fleurissement travaille également sur deux gros projets de réaménagements paysagers de la commune : la végétalisation du cimetière d'Aunay-sur-Odon et l'aménagement paysager de la route d'Harcourt, projets qui devraient donner de premiers effets au printemps prochain.



vjkbdfkvbdfkbvqdfbv



Édito du Maire



Chères Habitantes, chers habitants des Monts d'Aunay,

En ce début d'année 2024, les membres du conseil municipal et les agents communaux se joignent à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux pour l'année qui débute. Que cette nouvelle année vous apporte le bonheur et la santé.

Pour commencer, je tiens à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui m'entourent et œuvrent au quotidien au service de notre commune : l'ensemble du Conseil Municipal, Adjointes et Conseillers, ainsi que l'ensemble du personnel communal. Merci à chacun personnellement pour votre engagement pour l'intérêt public.

Mes remerciements s'adressent ensuite aux pompiers et aux gendarmes ainsi qu'à tous ceux qui interviennent régulièrement au profit de la commune.

Je remercie également chacun des acteurs de notre commune : artisans, commerçants, agriculteurs, enseignants, professionnels de santé, professions libérales, présidents, membres et bénévoles des associations sportives et socio-culturelles... Grâce à vous tous, Les Monts d'Aunay existe, se dynamise et vit ! Merci à tous !

La commune Les Monts d'Aunay s'efforce d'aller de l'avant. L'équipe municipale est au travail pour moderniser et rénover vos équipements, améliorer votre cadre de vie, faire progresser le vivre-ensemble.

Conscient que le dérèglement climatique s'accroît, la municipalité s'adapte aux nouveaux enjeux.

Depuis plusieurs mois, nous travaillons avec le SDEC Energie pour le remplacement de notre éclairage public par des éclairages LED moins consommateurs d'électricité. Nous réfléchissons au remplacement du mode de chauffage de la Mairie en étudiant la possibilité de prolonger le réseau de la chaufferie bois. Nous accélérons la pose de panneaux solaires pour privilégier l'autoconsommation et/ou la consommation de proximité.

Le service fleurissement aménage les espaces avec des plantations économes en eau.

Vous retrouverez également dans ce Mag' le grand chantier de végétalisation des cimetières : 8 cimetières sur notre commune dont le plus grand mesure 1,2 hectares, ce qui n'est pas rien, 8 cimetières gérés par une équipe de 10 agents maximum. Un travail fastidieux et minutieux qui demande que la gestion soit revue et adaptée aux pratiques d'aujourd'hui (zéro phyto). La végétalisation devrait pouvoir régler le problème de la gestion des mauvaises herbes. Toutefois cela prendra du temps, appelant la compréhension et la participation de tous. Par avance, je vous remercie pour votre bienveillance envers nos agents qui font au mieux pour répondre à vos attentes.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce magazine biennuel et j'espère avoir le plaisir de vous recevoir lors de la cérémonie des vœux qui aura lieu le vendredi 19 janvier à 19h à la salle des fêtes d'Aunay-sur-Odon.

Bien sincèrement
Christine Salmon

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION :

Christine Salmon

COMITÉ DE RÉDACTION :

Christine Salmon

Nicolas Baray

Christine Foucat

Sophie Bianchi

Marie-Pierre Urvoy

MONTAGE GRAPHIQUE :

Marie-Pierre Urvoy

MAQUETTES :

Les-Monts-d'Aunay

CRÉDITS PHOTOS :

Service communication

IMPRESSION :

La maison du document



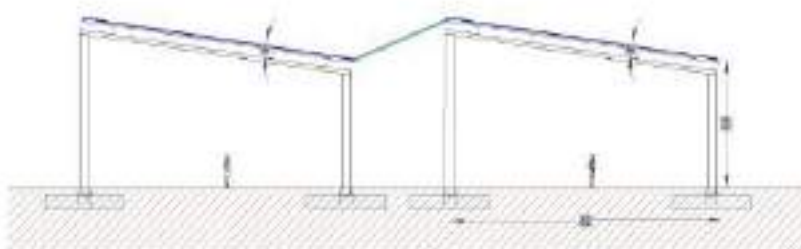
Les ombrières photovoltaïques du SDEC Energie, place du Champ de Foire à Aunay-sur-Odon : 834 panneaux sur 3 ombrières représentant 1 646 m² de surface couverte.

Depuis le mois de février 2023, l'installation d'ombrières photovoltaïques est devenue obligatoire lors de la construction de nouveaux parkings de plus de 1 500 m². Les parkings existants doivent

quant à eux commencer à s'équiper de panneaux photovoltaïques pour être préparés à l'horizon 2026, date limite fixée pour ces parcs de stationnement.

Coupe type d'une ombrière de parking double de hauteur en point bas de 3,2m.

(dimensions estimatives, pour la largeur exacte, se référer au plan de calepinage)



Le parking de la place du Champ de Foire est donc concerné par cette obligation à court terme.



Le projet d'ombrières comportera 834 modules et couvrira une surface de 1 646 m², soit trois ombrières, dont la production correspondra à la consommation de 174 foyers.

Ce projet ne coûtera rien à la collectivité qui mettra uniquement à disposition la parcelle. Les coûts de construction, d'exploitation, de maintenance de la centrale seront à la charge de l'entreprise SEE YOU SUN en partenariat avec le SDEC Energie.

L'objectif sera de produire une énergie consommée localement pour l'éclairage public, pour les besoins de bâtiments publics ou privés. Le surplus d'électricité

sera réinjecté dans le réseau. La vente d'électricité autoconsommée ou réinjectée viendra rémunérer l'opérateur privé. En contrepartie de la mise à disposition d'une partie du parking, la commune percevra une redevance annuelle de 800 €.

Ce projet valorisera l'image de la commune en l'inscrivant pleinement dans la transition énergétique, en apportant de l'ombre et de la fraîcheur l'été. Deux points de charge pour véhicules électriques seront également mis en place.



ENGAGEMENT POUR L'ENVIRONNEMENT

NOS CIMETIÈRES SONT ENTRETENUS SANS PESTICIDES

Végétalisation des cimetières : l'alternative douce au désherbage

La ville s'engage pour la préservation de la planète



La commune LES MONTS D'AUNAY a choisi depuis plusieurs années de passer à l'entretien des espaces verts et cimetières en mode Zéro Phyto (**interdiction des pesticides depuis juillet 2022**). Les agents communaux œuvrent chaque jour pour atteindre l'objectif de la végétalisation des cimetières (**8 cimetières** sur Les Monts d'Aunay entretenus sans produits phytosanitaires). Cela prend plusieurs années pour intégrer aux allées des végétaux résistants et recouvrants. Les périodes de congés étant plus tendues en nombre d'agents, il se peut que la végétation puisse prendre le dessus si la météo est favorable à son développement.

Nous avons besoin de la tolérance de chacun.

Afin de soutenir cette action et

parce c'est une obligation civique, la municipalité rappelle aux citoyens le **devoir d'entretien et de nettoyage** de la ou les sépultures dont il sont propriétaires. À savoir, qu'une concession non entretenue peut être déclarée en état d'abandon et faire l'objet d'une reprise. Il appartient à chaque propriétaire de concession de procéder au désherbage du tour de sa pierre tombale ou son caveau.

La collectivité entretient et désherbe les parties publiques du cimetière (allées, jardin du souvenir, colombarium, espaces engazonnés et parterre de fleurs) mais ne peut en aucun cas intervenir sur les concessions.

Période de Toussaint et Rameaux :

Dans un souci de propreté et de bonne conservation esthétique des

cimetières, nous demandons aux familles de bien vouloir penser à procéder à l'enlèvement des pots de fleurs placés sur les tombes et dans les allées, une fois qu'elles sont fanées.

Merci de votre compréhension et de votre participation à conserver un espace propre.

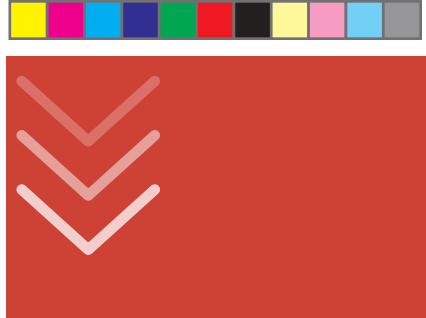
- Mettre en valeur certaines parties du cimetière,
- Faciliter l'infiltration de l'eau de pluie et ainsi limiter les problèmes liés à l'érosion des sols,
- Diminuer la sensation de chaleur liée à la réverbération du soleil sur le minéral,
- Contribuer à un aménagement favorable à la biodiversité,
- Aménager les lieux pour favoriser le recueillement et la sérénité.

La commune engage un grand programme de végétalisation de son cimetière à Aunay-sur-Odon : mise en œuvre de sedum en intertombe et engazonnement dans les allées. Elles resteront praticables car un mélange terre pierre sera conservé, mais seront moins propices à la prolifération des mauvaises herbes. Une période de transition est nécessaire, l'objectif étant une végétalisation pour juin 2024. Les travaux ont débuté en novembre 2023.





TRAVAUX



LES TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Les travaux de rénovation touchent à leur fin. Les élèves ont pu réintégrer le bâtiment George Sand pour la rentrée de septembre 2023. Les travaux ont débuté dans le bâtiment Jules Verne dès l'été, ils devraient être finalisés en décembre. Les élèves devraient pouvoir quitter les classes mobiles après les vacances de février 2024.



LES TRAVAUX DE L'IMMEUBLE DU 5 RUE DU 12 JUIN 1944

L'extension a été réalisée en pré-murs, et l'isolation intérieure de la partie existante est terminée. La livraison est prévue premier trimestre 2024 avec, pour le commerce, le lancement d'un appel à projet auprès de la commune. En effet, nous recherchons un commerce qui puisse offrir un service nouveau aux habitants, qui ne pourra être un métier de bouche.



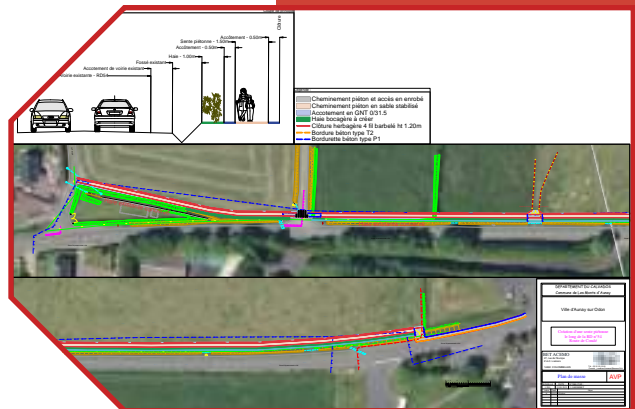
RÉHABILITATION DES RÉSEAUX

Entre septembre et décembre 2023 les travaux de réhabilitation des réseaux d'eau potable et d'assainissement ont été accélérés, produisant parfois des difficultés de circulation. En effet, la route de Thury, la rue de Caen et la rue de la Faucterie ont fait l'objet de travaux par les entreprises Sitpo, Sade et Cise TP. Les travaux de mise en conformité en domaine privé devraient pouvoir débuter en janvier 2024.



SENTE PIÉTONNE DE LA GRELLERIE

Le marché de travaux a été attribué à l'entreprise Hellouin TP et la préparation des travaux a débuté. Les travaux de réalisation de cette sente piétonne, entre Aunay-sur-Odon et le hameau de la Grellerie sont prévus début 2024 en fonction des conditions météorologiques. Ce projet est soutenu par le Conseil Départemental.



Les projets futurs à l'étude ↴



LA RÉNOVATION ET L'EXTENSION DU CINÉMA PARADISO

Suite au diagnostic de performance énergétique réalisé avec le SDEC Energie, la commune a débuté un travail avec l'ADRC, l'agence pour le développement du cinéma en région, et avec Préprogramm, bureau d'études d'assistance à maîtrise d'ouvrage, pour définir la faisabilité complète du projet de rénovation, mise en accessibilité et extension du cinéma. Ces études sont un préalable nécessaire pour bien dimensionner le projet, et surtout rechercher des soutiens financiers auprès de l'Etat, la Région, le CNC et le Conseil Départemental.



L'EXTENSION DE LA CRÈCHE ESPACE BAMBINS

La crèche Espace Bambins doit être mise aux normes pour répondre aux obligations réglementaires instituées en 2021. Pour ce faire, les locaux doivent être réaménagés et faire l'objet d'une extension. Une étude de faisabilité a été menée avec le CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) du Calvados, et la commune vient de recruter une Assistance à Maîtrise d'ouvrage pour pouvoir dimensionner le projet.



LA CRÉATION DU SIÈGE RÉGIONAL DE L'OFFICE FRANÇAIS DE LA BIODIVERSITÉ

L'office Français de la Biodiversité a sollicité la commune pour installer son siège régional. Il s'agit d'accueillir plusieurs agents afin de les rassembler sur un même site. Le terrain identifié se situe rue de Courvaudon, près du terrain dédié à la future gendarmerie départementale. Les études vont débiter cette fin d'année.



RÉNOVATION D'UN LOGEMENT COMMUNAL

Un logement communal au Plessis-Grimoult est en cours de rénovation intérieure, afin d'être remis en location au premier semestre 2024. Il s'agit d'une maison avec 3 chambres.



1944-2024 : 80^{ème} Commémoration des bombardements d'Aunay-sur-Odon

Lors de la bataille de Normandie qui fit suite au débarquement du 6 juin 1944, les forces alliées décidèrent de contrer toute tentative allemande de transfert de troupes vers le front littoral. A cette fin, de nombreuses communes normandes furent bombardées : Caen, Cherbourg, Saint-Lô, Le Havre, Cahagnes, Evrecy, Aunay-sur-Odon et tant d'autres.

Le 12 juin 2024 la commune va commémorer le 80^{ème} anniversaire du débarquement et des bombardements avec plusieurs temps forts dont vous trouverez le détail en dos de couverture.

Aunay-sur-Odon**Le village d'avant-guerre**

Le territoire des Monts d'Aunay est habité depuis la période gallo-romaine. Il était traversé par une voie reliant Bayeux et Condé-sur-Noireau. Un château fortifié fût bâti au XI^{ème} siècle, au lieu-dit actuel Le Petit Pied du Bois. Il fut détruit sur ordre de Bertrand du Guesclin

à la fin du XIV^{ème} siècle. Le bourg, implanté à deux kilomètres des ruines du château, s'est construit avec le temps. On peut identifier plusieurs types d'architectures, comme le colombage ou le style classique. Cet ensemble de différentes architectures donnait une identité pittoresque à Aunay-sur-Odon. Avant la guerre de 1939-45, Aunay-sur-Odon était

déjà un village commerçant et agricole. Environ 1700 personnes habitaient à Aunay-sur-Odon, et participaient aux événements de la commune, reconnus dans la région comme la foire aux poulains, le carnaval ou encore la fête Notre-Dame.



L'hôtel de ville d'Aunay-sur-Odon 1929
Sources : archives mairie des Monts d'Aunay



Rue de Caen
Sources : archives mairie des Monts d'Aunay



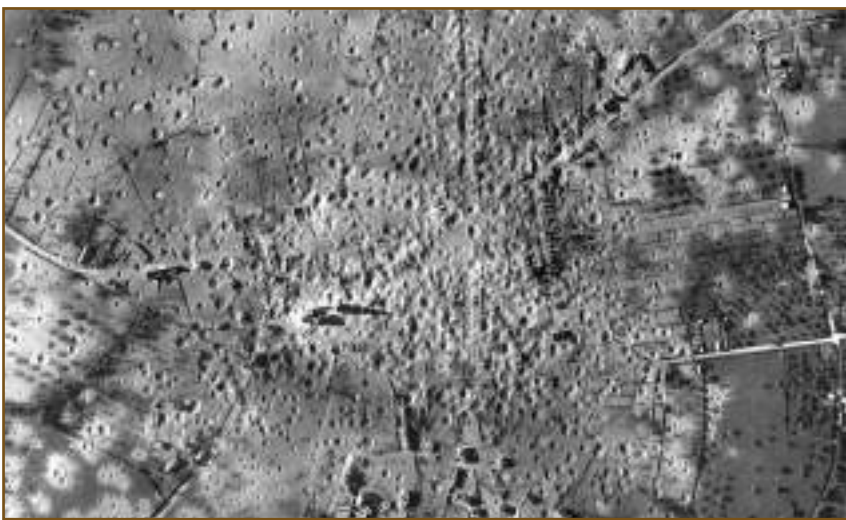
Rue de Villers
Sources : archives mairie des Monts d'Aunay



Rue d'Harcourt
Sources : archives mairie des Monts d'Aunay



Vue aérienne avant les bombardements de 1944
Sources : archives mairie des Monts d'Aunay



Vue aérienne après 6500 tonnes de bombes 15 juin 1944
Sources : archives mairie des Monts d'Aunay



Vue aérienne Aunay-sur-Odon reconstruit (entre 1953 et 1954)
Sources : archives mairie des Monts d'Aunay

Appel à témoignage

Si vous disposez de photographies, objets, mobiliers d'époque ou si vous désirez témoigner sur cette période vous pouvez contacter la mairie et demander Sophie Bianchi.

Aunay-sur-Odon les bombardements

En juin 1944, Aunay-sur-Odon est un carrefour stratégique : c'est le croisement des routes de Condé-sur-Noireau, Thury-Harcourt, Villers-Bocage et Vire. De plus, la commune est située à proximité du Mont Pinçon, point culminant du Calvados, où se trouve une station de radio navigation allemande et une garnison. Les alliés décident d'envoyer les bombardiers lourds sur Aunay afin d'empêcher les troupes allemandes de contre-attaquer vers la tête de pont après le Débarquement.

Le 11 juin, la commune est bombardée vers 9h du matin, les routes de Condé et Thury sont coupées. Mais les alliés considèrent que c'est insuffisant, il faut recommencer.

Le 12 juin, ils lancent un deuxième bombardement à 7h du matin, qui dure moins de dix minutes.

La ville devient un brasier. Le 13 juin, les Britanniques de la 7ème Division Blindée « Les Rats du Désert » se battent dans Villers-Bocage contre les blindés allemands. La contre-attaque est violente, les Britanniques décident de se replier en fin de journée.

La retraite a lieu la nuit du 13 et la journée du 14 juin en direction de Livry. Afin de protéger le repli, il est décidé de bombarder Aunay-sur-Odon. Ce troisième bombardement a lieu le 14 juin vers 6h30. Dans la nuit du 14 au 15 juin, un quatrième bombardement, le plus violent, dure 35 minutes : 6500 tonnes de bombes incendiaires sont lâchées.

Les bombardements feront 165 morts parmi les habitants d'Aunay et laisseront une ville entièrement détruite...

La commune est libérée le 5 août par la 7ème division blindée dans le cadre de l'opération Bluecoat.

Texte : Matthieu Balusson, Office de tourisme du pays de Vire, Collines de Normandie



Recensement de la population

du 18 janvier au 17 février 2024



Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique.

Comment ça marche ?

L'un des 10 agents recenseurs mandatés par la Municipalité, muni d'une carte officielle tricolore comportant sa photographie et la signature du maire, se présentera à votre domicile pour vous expliquer la démarche, les modalités et la finalité de ce recensement. Il vous remettra vos identifiants afin de répondre au questionnaire en ligne, ou des questionnaires papier qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous.

Par internet, comment ça marche ? www.le-recensement-et-moi.fr

Plus simple, plus rapide, plus économique et écologique, la réponse par internet est la meilleure manière de se faire recenser.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne :

L'agent recenseur vous remet une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a de personnes vivant dans votre foyer. Lisez et remplissez lisiblement les questionnaires seul ou avec l'aide de l'agent recenseur. A un moment convenu avec vous, l'agent recenseur viendra les récupérer. Vous pouvez également les renvoyer à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee.

Le recensement est gratuit et confidentiel. Ne répondez pas aux sites ou sollicitations frauduleux.

Tous les 5 ans, le recensement de la population est organisé par la mairie et l'Insee.

Le recensement, à quoi ça sert ?

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'état au budget des communes: plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

Bienvenue à nos nouveaux commerçants



Ancienne prof de fitness, Méliza Galas a ouvert le 31 octobre 2023 une boutique de vêtements pour femmes, les Bichettes, au niveau de l'ancien magasin de lingerie, à Aunay-sur-Odon.

Méliza Galas propose aussi de privatiser son magasin.

Cela se fait beaucoup pour des anniversaires ou des enterrements de vie de jeune fille. On privatise le magasin et on y fait du shopping entre copines.

FACEBOOK - Les Bichettes
INSTAGRAM - Lesbichettes14



Wali nouveau gérant de proxi a remplacé Mr Galopin. Accueil sympathique et de bons conseils il vous attend nombreux du mardi au dimanche matin



Florence et Fabrice Jean sont les nouveaux propriétaires du bar Le Commerce, à Aunay-sur-Odon depuis le 21 juin 2023.

L'établissement est ouvert tous les jours, de 6 h 30 à 20 h 30 sauf le lundi.

C'est avec le sourire que nous y sommes accueillis.



Qui exerce la compétence gymnase ?

Depuis le 1er janvier 2017, c'est la communauté de communes PRE-BOCAGE Intercom (PBI) qui exerce la compétence «gymnases». C'est donc PBI qui entretient, réhabilite, construit et reconstruit les gymnases, dont celui d'Aunay/Odon.

Pourquoi le gymnase a-t-il été fermé ?

Des études de structure ont mis en évidence de nombreuses fissures dans les poutres soutenant la toiture et un risque d'effondrement à tout moment.

Pourquoi la communauté de communes n'a-t-elle pas déjà commencé les travaux ?

1-Parce que PRE-BOCAGE Intercom est soumise aux règles des marchés publics :

Comme la commune, PBI doit respecter le code des marchés publics, qui impose une procédure et des étapes que l'on peut résumer dans le planning suivant :

• Désignation de l'équipe de maîtrise d'œuvre à l'issue d'un concours d'architecture : fin 2023

• Etudes préalables : 9 à 12 mois (élaboration du projet, dépôt et examen du permis de construire, élaboration d'un dossier de marchés publics, consultation des entreprises, attribution des marchés)

• Travaux (démolition/reconstruction) : 12 à 18 mois

• Livraison : 2026

A noter que des aléas peuvent venir ralentir la procédure : présence de pollution, marchés de travaux à relancer...

2-Parce que PBI ne peut pas financer seul le gymnase :

Subventions obtenues = moins d'emprunt = moins d'impôt

La communauté de communes a des moyens limités. La démolition/reconstruction du collège d'Aunay-sur-Odon, estimée à 3 M€, doit nécessairement être cofinancée (Etat, Région, Département). L'obtention de subventions peut créer des contretemps en phase études.

3-Parce qu'il faudra démolir l'ancien gymnase au préalable :

Le gymnase doit se trouver à proximité immédiate du collège.

De plus, les conséquences du réchauffement climatique, les mesures urgentes qu'il convient de prendre pour désimperméabiliser les sols et les règles d'urbanisme récentes sur le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) imposent une reconstruction sur l'emprise foncière actuelle du gymnase.

Que fait la commune pour aider le collège, les professeurs d'EPS, les élèves et les associations sportives ?

La commune a, dès l'annonce de la fermeture du gymnase, soutenu les efforts de la communauté de communes pour apporter des solutions au collège et aux associations sportives.

Des **équipements sportifs** et des **bâtiments communaux** ont été mis à disposition, tels que le **stade de football**, le **dojo** et la **salle des fêtes** d'Aunay-sur-Odon. L'utilisation intensive de ces équipements entraînera une usure prématurée et des charges à terme pour la commune. Enfin un **bâtiment vestiaires/salle de musculation** va être installé par la commune aux abords du city stade (**coût HT 58 340 € / 25 000 € PBI / 33 340 € commune**).

LE CONSEIL DES JEUNES

Retour activités 2023 ↘



L'UJMA RENCONTRE LA SÉNATRICE SONIA DE LA PROVÔTÉ.

Suite à la visite du Sénat en avril dernier, les jeunes ont invité Mme Sonia de La Provôté à venir leur expliquer le rôle d'un élu du Sénat. Ce fut l'occasion d'un temps d'échange constructif, durant lequel la Sénatrice a pu présenter son parcours, son implication et son vécu. Elle a expliqué le rôle du Sénat et d'une commission d'enquête, a répondu aux questions des jeunes. C'était un moment fort de partage et d'échanges. Merci à elle pour sa disponibilité.



La commune tient à remercier l'UCIA du Pré-Bocage pour l'organisation du très bel événement qui a eu lieu vendredi 29 septembre.

Le défilé de mode accompagné d'un magnifique spectacle de cabaret a fait salle comble pour les 2 représentations.



Le Jeudi 13 juillet 2023 le Feu d'artifice des Monts d'Aunay a rassemblé des centaines de personnes. Toujours magnifique ce feu remporte chaque année un succès fou.

Merci à l'Union Musicale pour sa participation.

Vous avez été très nombreux à venir admirer le feu d'artifice du Comité des fêtes.



Le Dimanche 10 septembre, la Braderie Notre Dame à Aunay-sur-Odon a réuni de nombreuses personnes qui sont venues profiter de cette journée festive accompagnée de la fanfare qui égaye toujours Les Monts d'Aunay.



Le vendredi 22 septembre à 14h à la salle des fêtes d'Aunay-sur-Odon a eu lieu un thé dansant organisé par le clubs des aînés.

Merci à Nadine Livory pour son investissement dans ce club dynamique.



Dimanche 22 octobre un repas des aînés, très convivial !

Une journée dédiée à l'amitié et à la solidarité. C'est toute la reconnaissance que la commune porte à ses aînés.

Un dimanche avec des rires où chacun s'est amusé, les douleurs et les soucis ont été oubliés, et la solitude rompue le temps d'une journée.

Un grand MERCI à Laetitia et Laurent Martin ainsi que toute leur équipe de la Brasserie du Centre qui nous ont préparé le repas, le service a été effectué avec efficacité et sourires.

Merci à l'animateur qui a mis l'ambiance avec son accordéon et qui a fait danser les convives.



Nouveau Passage de la balayeuse dans les rues d'Aunay-sur-Odon

Chaque dernier lundi du mois, les rues d'Aunay-sur-Odon sont nettoyées par le passage de la balayeuse. Il faut être vigilant à libérer les trottoirs autant que possible afin de permettre un nettoyage approprié. Pour connaître les rues concernées il convient de se reporter à l'arrêté N°2023-268

Thierry Annaert, conseiller municipal délégué au monde associatif.

Le monde associatif représente un maillon essentiel de la vie communale. Le conseil municipal a souhaité leur apporter encore plus d'attention en nommant un conseiller délégué dédié.

Thierry Annaert a été élu pour mettre à disposition des associations communales toute son attention et sa disponibilité pour les écouter, les soutenir et se faire leur relais auprès du conseil municipal.



Nouveau au Monts d'Aunay



Présidents d'association, si vous avez besoin de l'aide de Thierry vous pouvez prendre contact avec lui par mail :

associations@lesmontsdaunay.fr

Elan Judo Club de l'Odon

Le club de judo présidé par Aurélie Allée est un club qui évolue depuis plusieurs années, avec presque une centaine de licenciés. La présidente peut compter sur un bureau très dynamique et des membres actifs très présents.

Les judokas sont présents lors des compétitions. Le club accueille les pratiquants de tous les niveaux et de tout âge (à partir de 4 ans). La section adulte est en constante évolution.

Fabrice MARIE, nouveau professeur de judo, arrivé en septembre 2023, a donné un nouvel élan avec 2 cours de judo par semaine. Fabrice met en œuvre des cours de qualité et accompagne les élèves dans leurs objectifs compétitifs et techniques.

Ainsi, le club donne aux jeunes habitants du Pré-Bocage la possibilité de pratiquer le judo au sein de la ville dans le DOJO des Monts d'Aunay, le mardi à partir de 17h30 et vendredi à partir de 17h15. Les activités jujitsu, self-défense

et Taïso (renforcement musculaire global) sont proposées le mardi soir.

N'hésitez pas à les rejoindre sur le tatami lors d'un cours d'essai, ils seront heureux de vous compter parmi eux !

Les actions à venir et à ne pas manquer :

- Les 1er et 2 juin 2024 - LOTOS du club à la salle des fêtes d'Aunay-Sur-Odon.

Contact :

Présidente : Aurélie ALLEE

Tel : 06 83 42 11 58

Mail : ejco14260@gmail.com

Page Internet : www.judo-ejco.fr

Facebook : @EJCO



Pour diversifier ses menus et éviter de manger trois jours de suite le même plat, voici 3 idées pour transformer les restes. Du poulet rôti à la compote en passant par la purée ou le cake, on vous révèle quelques astuces pour faire naître de nouvelles recettes. A vos fourneaux !

Que faire avec des restes de poulet rôti ? Un parmentier gourmand

On répartit la viande de poulet hachée et assaisonnée (sel, poivre) dans un plat ou des moules individuels. On ajoute quelques fruits à coque (amande, pistache, noix de cajou, cacahuètes) concassés et on recouvre de purée de pommes de terre ou de patate douce. On saupoudre de chapelure de pain ou de pain d'épices et on fait griller au four quelques minutes. On peut aussi renverser la tendance en mettant la purée dessous et la viande dessus.



Que faire avec des restes de purée ? Des faux « steaks hachés »

On mélange la purée avec de la viande hachée, on assaisonne en sel et poivre. Si le mélange n'est pas assez consistant, on ajoute un peu de farine. On forme des « steaks ». On les passe d'abord dans la farine, puis dans un mélange d'œuf battu et de lait avant de les rouler dans la chapelure. On les poêle jusqu'à ce que la chapelure soit dorée.

Que faire avec des restes de compote ? Des pancakes moëlleux

On mélange de la farine, des œufs et de la compote. On allonge avec un peu de lait si la pâte n'est pas assez fluide : elle doit être un peu plus épaisse qu'une pâte à crêpes. On fait cuire les pancakes dans une poêle beurrée jusqu'à ce qu'ils soient dorés de chaque côté. Et on sert avec du miel, ou du sirop d'agave.



Zoom sur SAS Aunay Agri (ex Doublet-Gosselin) ↗

Perinne et Gilles Gosselin propriétaires de la SAS Aunay Agri, vous accueillent dans leurs nouveaux locaux dans la zone industrielle d'Aunay-sur-Odon route de Courvaudon.

Une équipe agrandie pour mieux vous servir et répondre aux besoins des agriculteurs du secteur : mécanique agricole, magasin de pièces détachées et petits outillages, vente de matériels agricoles, concessionnaire McCormick.

Les particuliers peuvent trouver la quincaillerie et l'outillage pour la maison.

Magasin ouvert de 8h30 à 12h et de 14h à 18h

Route de Courvaudon ZI Aunay-sur-Odon

02.31.77.18.56



LIBRE EXPRESSION

Groupe des élus de la majorité «Les Monts d'Aunay Proximité, Équité, Ruralité»



Lors des élections municipales du 15 mars 2020, vous nous avez accordé votre confiance. Aujourd'hui, à mi-mandat, nous souhaitons faire un point sur les actions déjà réalisées et celles restant à mettre en œuvre.

Soutien aux associations et à la pratique des activités sportives : rénovation des stades de football (terrain synthétique, terrain enherbé), création d'un « city stade », espace multi-sports, au Plessis- Grimoult, installation du club Aunay VTT dans les anciens locaux du camping... changement de la couverture sur le bâtiment de l'USAO,

Protection de l'environnement : réfection des réseaux d'eau et d'assainissement pour économiser la ressource en eau et limiter la pollution de nos cours d'eau, installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de l'école élémentaire, étude en cours sur la transformation de l'ancien camping en espace paysager...

Amélioration du cadre de vie: rénovation énergétique de l'école élémentaire, acquisition d'un immeuble rue 12 du juin 1944, en cours de rénovation, qui permettra dès 2024, l'installation d'un nouveau commerce et la location de 2 studios, rénovation et mise en sécurité du centre bourg de Danvou-La-Ferrière, sécurisation du Bourg de Roucamps, mise en conformité de la salle des fêtes de Campandré-Valcongrain, réaménagement programmé du bas de la rue de Caen, création en cours d'une sente piétonne vers le hameau de la Grêlerie, rénovation de logements communaux à Ondefontaine, Bauquay et Aunay...

D'autres projets nous tiennent à cœur, projets toujours à l'étude et qui devraient voir le jour dans les prochaines années et permettre de poursuivre la redynamisation du bourg comme la construction, très attendue, de logements à loyers maîtrisés, accessibles aux personnes à mobilité réduite, en centre-ville, en lieu et place de l'ancienne friche industrielle Weldom ou encore la mise en conformité et l'extension du cinéma.

Ces nombreux projets et réalisations ont été rendus possibles grâce au concours financier de nos différents partenaires Etat, Région, Département, Agence de l'eau Seine Normandie, EPFN, CNC,...

Nous vous souhaitons à toutes et tous, par avance, une très bonne année 2024.

Christine SALMON, Nicolas BARAY, Chantal PUCCEL, Rémi THERIN, Lydie OLIVE, Jean-Noël DUMAS, Nathalie TASSERIT, Gilles LECONTE, Irène BESSIN, Dominique MARIE, Brigitte GOURDIN, Yves CHEDEVILLE, Véronique BOUE, Caroline SAINT, Franck HELLOUIN, Sylvia DELASALLE-LION, Serge SORNIN, Linda PERRINE, Tony RODRIGUES, Harmonie LE BORDAIS, Mike BROUNAIS, Thierry ANNAERT, Charlène GOSELIN, Emmanuel DEVAUX, Germain LEHERQUER.



Groupe des élus de la minorité «Une Ambition Commune» au conseil municipal

Nous vivons toujours une période difficile sur le plan international : la guerre en Ukraine, la guerre entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan, la guerre israélo-palestinienne... Cela a un fort impact sur la vie quotidienne de chaque citoyen en agissant sur l'inflation, le coût de l'énergie, le coût des crédits.

Sur le plan national, nous subissons en outre de plein fouet les conséquences du changement climatique.

Au niveau de notre commune, les travaux de grande ampleur se poursuivent. Certains projets initiés ne verront peut être pas le jour, les études de faisabilité étant en cours.

Ainsi que déjà évoqué, un temps de recul, de réflexion, d'analyse s'avère nécessaire : quelle est la réalité de la situation financière de notre commune ?

Ceci posé, il convient de ne pas omettre l'entretien courant nécessaire au bon vivre : certaines classes de l'école maternelle Daniel Burtin, les revêtements des jeux du parc Jean Moulin (dont la plaque est toujours absente), les plots en fonte devant l'église ou la mairie, éviter l'installation de dortoirs hivernaux d'étourneaux en remplaçant les magnolias au feuillage persistant par des arbres à feuilles caduques...

En ce début d'année nous vous présentons tous nos vœux pour 2024 ainsi qu'à vos proches. Prenez soin de vous et continuons d'être à l'écoute les uns des autres.

P. Saint-Lô, M. Jouin, T. Lefèvre, A. Leneveu Le Rudulier, R. Tréfeu, F. Gidel Blanchet

LA NORMANDIE CÉLÈBRE LA LIBERTÉ

80 ÈME

Aunay-sur-Odon

MERCREDI 12 JUIN 2024

**INAUGURATION
DU MÉMORIAL DES VICTIMES CIVILES**

Cimetière d'Aunay-sur-odon

&

**VERRE DE L'AMITIÉ ET ANIMATIONS AUTOUR DE LA
DANSE DES ANNÉES 50'**

salle des fêtes d'Aunay-sur-Odon

.....

VENDREDI 14 JUIN 2024

Cinéma d'Aunay-sur-odon

PROJECTION D'UN REPORTAGE DE JUIN 1944

.....

PENDANT TOUT LE MOIS DE JUIN 2024

Cinéma d'Aunay-sur-odon

**TRAVAIL AVEC LES ÉCOLES ET LE COLLÈGE
SUR LE DÉBARQUEMENT**

&

**FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE
AUX COULEURS DE LA PAIX**

Le programme définitif
des commémorations
vous sera communiqué
en mai 2024



ANNIVERSAIRE
DU D-DAY ET DE LA BATAILLE DE NORMANDIE
1944-2024



Consultez
nos publications digitales